



ACCUEIL DE LOISIRS DE RUMEGIES RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET INFORMATIONS



Sommaire

Introduction

Les conditions d'accueil

- Les inscriptions
- Les tarifs
- Les parents divorcés ou séparés
- Les horaires et les règles de Sécurité
- La communication

L'équipe d'encadrement

La vie au sein de l'ACM

- Les règles de vie

Santé/hygiène

- La santé
- L'hygiène
- Les médicaments
- L'alimentation
- La situation sanitaire

Les intentions pédagogiques

Introduction :

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est un service communal géré par le maire, ses adjoints, les conseillers et les agents municipaux. L'équipe d'animation du centre, sous la conduite de sa directrice, a mis en place un projet pédagogique consultable par tous devant le lieu d'accueil des enfants. Cet accueil collectif de mineurs est déclaré auprès de la direction départementale de la cohésion sociale (n° 0590637CL000118) Les enfants sont accueillis dans l'école du Ridoir, rue Alexandre Dubois, 59226 RUMEGIES.

❖ Le public concerné

L'ACM est accessible à tous les enfants âgés de 3 à 16 ans (3 ans révolu, propre et scolarisé) domiciliés à Rumegies ou non.

❖ L'accueil

Pour les enfants âgés de moins de 6 ans, une sieste non obligatoire est mise en place durant le temps de l'après-midi.

Pour le confort de l'enfant, pensez à fournir un oreiller, une couverture et le doudou de l'enfant. Tout cela sera remis le dernier jour du centre aux parents. Nous conseillons également de fournir pour les maternels, un "change" au nom de l'enfant, en cas d'accident. Celui-ci sera également remis le dernier jour de présence de l'enfant.

Pour le bon déroulement des activités, il est demandé aux enfants de venir chaque jour avec un sac à dos contenant : un k-way, une casquette, des mouchoirs et une bouteille d'eau (que nous remplirons si besoin durant la journée).

Il est important de favoriser les tenues "sportives" et de "détente" aux tenues de "villes".

Merci de fournir à votre enfant, quelque soit son âge, des vêtements susceptibles d'être salis dans le cadre d'une activité (manuelle, sportive, ...)

N'hésitez pas à marquer le nom et prénom de votre enfant sur leurs vêtements.

❖ La capacité d'accueil maximale

L'ACM peut accueillir au maximum 32 enfants de moins de 6 ans, 55 enfants âgés de 6 à 11 ans et 25 enfants de plus de 12 ans soit un effectif total de 112 enfants.

❖ Les activités

L'un des points importants de notre projet pédagogique est de proposer des activités variées et adaptées à chaque tranche d'âge : jeux sportifs, activités manuelles, jeux d'expression, jeux dans le village

Un programme d'activités sera affiché au centre chaque semaine et envoyé avant le début de chaque centre par mail. Ceci accompagné du menu de la semaine et d'un organigramme de l'équipe encadrante.

Les conditions d'accueil :

❖ Les inscriptions

A chaque période d'ACM, dossier de renseignements et une fiche sanitaire de liaison sont à remplir. Ces documents comportent des renseignements nécessaires à la prise en charge de l'enfant (coordonnées, autorisations, vaccinations, allergies,...).

Toute inscription est définitive après réception du dossier d'inscription dûment complété et de la réception de tous les documents : fiche d'inscription, fiche sanitaire, copie du carnet de vaccination, feuille d'autorisation, attestation d'assurance civile et déclaration de revenus. Tous les documents sont à rendre en mairie, ou par mail.

LES INSCRIPTIONS : Date limite d'inscription : **31 mai 2022**

PIECES A FOURNIR :

- La fiche d'inscription remplie
- La copie du carnet de vaccination
- Une attestation d'assurance responsabilité civile valable
- Le protocole sanitaire signé

❖ Les tarifs

Le centre est facturé à la semaine, en cas de jour férié pendant le centre, les tarifs seront calculés en fonction du nombre de jours effectifs.

Se munir de l'avis d'imposition sur les revenus N-2 (Impôts N-1) lors de l'inscription si QF inférieur à 9 000€ v (Q.F = Revenu Fiscal de référence /Nombre de parts) .



RUMEGEOIS	QF > 9 000€	9 000€ > QF > 7 000€	QF < 7 000€
1er enfant	45€ <i>soit 9€/jour</i>	37,5€ <i>soit 7,50€/jour</i>	30€ <i>soit 6€/jour</i>
2ème enfant	42,5€ <i>soit 8,50€/jour</i>	35€ <i>soit 7€/jour</i>	27,5€ <i>soit 5,50€/jour</i>
3ème enfant et au-delà	40€ <i>soit 8€/jour</i>	32,5€ <i>soit 6,50€/jour</i>	25€ <i>soit 5€/jour</i>

Tarifs extérieurs :

EXTÉRIEURS	QF > 9 000€	9 000€ > QF > 7 000€	QF < 7 000€
1er enfant	65€ <i>soit 13€/jour</i>	62.5€ <i>soit 12,50€/jour</i>	60€ <i>soit 12€/jour</i>
2ème enfant	62.5€ <i>soit 12,50€/jour</i>	60€ <i>soit 12€/jour</i>	57.5€ <i>soit 11,50€/jour</i>
3ème enfant et au-delà	60€ <i>soit 12€/jour</i>	57,5€ <i>soit 11,50€/jour</i>	55€ <i>soit 11€/jour</i>

Garderie : le matin ou le soir 1.50 €/jr le matin et le soir: 3€/jr.

Un tarif spécifique pour les enfants allergiques existe, se renseigner en Mairie.

❖ Les parents divorcés ou séparés

En cas de séparation : si le parent à prévenir en cas d'urgence ne répond pas, le centre se donne le droit d'appeler l'autre parent (sauf papier justifiant un jugement pour une garde retirée).

❖ Les horaires et les règles de Sécurité

L'ACM est ouvert la première semaine des vacances de Toussaint, d'hiver et de printemps ainsi que durant le mois de juillet. Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi sauf les jours fériés de 9h à 17h. Une garderie est prévue de 7h30 à 8h55 et de 17h à 18h30 et effectuée par un agent communal. Elle se déroule dans les bâtiments modulaires derrière l'école du Ridoir.

Dès 17h10 les enfants iront systématiquement en garderie, (possibilité jusque 18h30).

L'accueil des enfants se fera aux différentes grilles de l'école du Ridoir, **merci d'attendre qu'un animateur soit présent à la grille.**

Les enfants qui vont en garderie doivent être remis à l'agent communal présent
Veillez svp à ce que la grille de la garderie soient toujours fermées

La responsable de l'ACM décline toute responsabilité en cas de problème survenu avant et après la prise en charge de l'enfant par l'équipe d'animation

Les enfants ne pourront être repris que par les personnes clairement identifiées et autorisées par les parents ou le responsable légal de l'enfant

En cas d'absence, merci de prévenir la directrice via l'adresse mail du centre ou Odile en Mairie

L'absence ponctuelle n'est plus tolérée, si vous avez un rendez-vous en matinée, l'enfant sera accueilli à 13h30 et si vous avez un rendez-vous dans l'après-midi, votre enfant quittera le centre à 13h30 et ne reviendra pas ce jour. Une décharge de responsabilité devra être rempli

❖ Le protocole covid

En raison de la crise sanitaire et selon les décisions gouvernementales, un protocole est écrit pour chaque centre. Nous demandons une lecture et une attestation sur l'honneur pour le respect de ces règles pour accueillir l'enfant au centre.

❖ La communication

Une bonne communication est importante pour le bon déroulement du centre. Pour toutes questions, demandes d'informations vous pouvez vous adresser aux animateurs, à la directrice présents aux grilles chaque matin et chaque soir. La mairie reste également à votre disposition et vous pouvez vous tourner vers l'adresse mail du centre ci-dessous : **centrederumegies@gmail.com**

En cas d'absence anticipée, merci de prévenir l'équipe pour une question d'organisation (animations, activités, restauration, ...)

Merci d'appliquer la règle de savoir-vivre, en vous adressant avec courtoisie et sans animosité aux directrices, aux animateurs, à l'équipe administrative, aux employés et aux élus, pour tout signalement, pour toute question, le dialogue n'en sera que plus constructif et mieux entendu.

L'équipe d'encadrement :

L'équipe d'animation comprend une directrice titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD), des animateurs diplômés du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) ou équivalences, des animateurs stagiaires de ce diplôme et également des animateurs ne possédant pas de qualification.

La norme d'encadrement se fixe à 1 animateur pour 8 enfants âgés de 3 à 5 ans et 1 animateur pour 12 enfants âgés de plus de 6 ans.

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants. Ils prennent en charge les enfants dès leur arrivée en centre et proposent différentes activités en lien avec le projet pédagogique et le thème du centre.

La vie au sein de l'ACM

❖ Les règles de vie

La vie en collectivité impose un certain nombre de contraintes et de règles auxquelles il est indispensable d'adhérer. Certaines seront décidées ou rappelées avec les enfants et l'équipe les premiers jours de chaque centre. Chaque groupe élabore ses règles de vie durant la première matinée. Néanmoins certaines règles seront définies au préalable et seront donc non négociables.

Sont donc interdits : Le vol ou le racket; la violence verbale et physique sur soi et autrui; la consommation de drogue, d'alcool; la consommation de tabac pour les mineurs et le manque de respect (adulte ou enfant).

Ces règles non respectées pourront faire l'objet d'un renvoi après consultation auprès de l'organisateur. Les parents seront informés de tout comportement de l'enfant incompatible avec la vie en collectivité. Les enfants sont tenus de respecter leurs camarades et le personnel mais également le matériel et les locaux

L'usage du téléphone portable est fortement déconseillé. Il devra être éteint durant les activités et en cas de non-respect de cette règle, un membre de l'équipe pourra confisquer l'appareil et le rendre en fin de journée. En cas de perte, de casse ou de vol, seul l'enfant est responsable de son bien.

En aucun cas, les parents ne doivent laisser à leur enfant des bijoux ou des objets de valeurs, tout comme jouets. En cas de perte, de casse ou de vol, l'ACM décline toute responsabilité

Santé et hygiène

❖ La santé

L'ACM ne peut accueillir les enfants fébriles et/ou souffrants d'une maladie contagieuse. En cas d'urgence (maladie, accident, blessure,...) ou si l'enfant montre des signes de maladie, l'équipe d'animation contactera la famille, le médecin traitant ou les pompiers si nécessaire. A cet effet, le responsable légal de l'enfant doit toujours fournir des coordonnées téléphoniques à jour auxquelles il peut être joint aux heures d'ouverture du centre de loisirs. L'enfant peut être isolé en attendant l'arrivée des parents. En cas d'accident grave et de départ avec les pompiers, l'enfant sera accompagné.

❖ L'hygiène

En cas de problèmes de parasites (poux, lentes,...) la famille doit en informer l'équipe d'animation.

Le nettoyage des lieux occupés par les enfants est effectué quotidiennement par le personnel communal. Ces personnes interviennent également sur le temps du repas du midi. Les animateurs ainsi que les enfants participent aux tâches quotidiennes.

❖ Les médicaments

Si durant la période du centre, l'enfant suit un traitement médical la journée, veuillez fournir l'ordonnance ainsi que les médicaments marqués au nom de l'enfant avec la posologie donnée par le médecin. L'assistant sanitaire ou, le cas échéant, la directrice, veillera au bon déroulement du traitement et gardera les médicaments avec lui. Aucun médicament ne sera administré sans ordonnance. Cela pour tous les médicaments même pour le Doliprane.

❖ L'alimentation

Les repas sont pris dans les bâtiments modulaires derrière l'école du Ridoir entre 11h45 et 13h. Ils sont préparés par Lys Restauration et se prendront sous forme de self. Nous ne pouvons satisfaire les goûts de chacun mais il est demandé à chaque enfant de goûter tous les plats. Nous ne pouvons concevoir qu'un enfant ait le ventre vide durant l'après-midi surtout compte tenu des activités. Pour un souci d'égalité de tous, nous ne pouvons

accepter qu'un enfant apporte son repas (sauf contre-indication médicale). Le goûter de l'après-midi est également fourni par l'équipe d'encadrement. Il n'y a pas de goûters prévus le matin.

Pour une question d'organisation, nous conseillons aux familles d'observer le menu envoyé en amont, afin de prévenir en cas d'allergies, allergies à signaler dans le dossier d'inscriptions.

Lors des sorties, un pique-nique est fourni par l'ACM.

❖ La situation sanitaire

Comme annoncé précédemment, les décisions gouvernementales évoluant, le protocole covid évolue lui aussi à chaque centre. A chaque centre, un protocole, adapté, concernant le centre vous sera envoyé.

Si votre enfant présente des symptômes évocateurs de la Covid, il sera immédiatement isolé sous surveillance dans un lieu prévu à cet effet, en attendant le retour au domicile ou sa prise en charge médicale.

La survenue d'un cas confirmé parmi les mineurs entraîne une période d'isolement pour l'enfant positif.

Si votre enfant est en contact, nous vous informerons de la procédure à suivre.

Les intentions pédagogiques

La tolérance à travers des activités communes entre les différents groupes d'âge, des activités intergénérationnelles, l'accueil d'enfants présentant des troubles de la santé ou en situation de handicap, la sensibilisation des enfants au handicap, l'ouverture aux cultures et modes de vie différents.

Rendre les enfants acteurs de leur centre : en les responsabilisant, leur permettant de faire des choix individuels et collectifs, leur offrant la possibilité de proposer des activités, en les impliquant dans la vie du centre et en veillant à l'épanouissement physique, moral et culturel de chacun.

Défendre l'animation : en favorisant l'imaginaire au travers des animations, avec l'utilisation d'histoires, de décors, de déguisements... Privilégier l'imaginaire, l'évasion, l'initiation aux nouveautés et la découverte plutôt que la consommation d'activités connues.

L'environnement et la nature : en sensibilisant les enfants à produire moins de déchets, en les amenant à faire du recyclage et en les responsabilisant sur le fait de ne pas gaspiller.

Pour plus d'information, le projet pédagogique est à votre disposition devant l'enceinte du centre. Vous recevrez prochainement le planning, le menu et organigramme de l'équipe.



ACCUEIL DE LOISIRS DE RUMEGIES
FICHE D'INSCRIPTION
JUILLET 2022 à JUIN 2023

**Attention
le dossier doit être complet**

Sous réserve des dispositions gouvernementales

Nom de l'enfant :	Prénom de l'enfant :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :	Sexe :
Adresse de l'enfant durant l'accueil de loisirs :		
N° de sécurité sociale auquel l'enfant est rattaché :		

Nom du père :	Nom de la mère :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
N° de tél fixe :	N° de tél fixe :
N° de tél portable :	N° de tél portable :
Mail :	Mail :
N° de tél professionnel :	N° de tél professionnel :

Personne(s) majeures à joindre en cas d'urgence et autorisée(s) à venir chercher l'enfant au centre à 17h :
(autres que les parents indiqués ci-dessus)

Nom :	Prénom :	Lien de parenté :
N° de téléphone :		

Nom :	Prénom :	Lien de parenté :
N° de téléphone :		

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Nom du Médecin traitant :

N° tél :

Nb: En cas d'absence du médecin traitant le médecin le plus proche sera contacté

L'enfant suit-il un régime alimentaire particulier?

OUI

NON

L'enfant est-il sujet à des maladies particulières ?

OUI

NON

Si oui, lesquelles ? En précisant les dates et les précautions à prendre (épilepsie, asthme, diabète, ...)

.....
.....

L'enfant est-il à jour de ces vaccinations ? (joindre une copie des vaccins) ? OUI NON

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes :

RUBEOLE OUI NON ANGINE OUI NON VARICELLE OUI NON SCARLATINE OUI NON
COQUELUCHE OUI NON OTITE OUI NON ROUGEOLE OUI NON OREILLONS OUI NON

L'enfant a-t-il des allergies ? (médicamenteuse, alimentaire,...)

OUI

NON

Si oui, précisez lesquelles ? (joindre un certificat médical précisant la **cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir**

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ?

OUI

NON

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

Recommandations utiles des parents : (*port de lunettes, de lentilles, de prothèses auditives, de prothèse dentaire...*)

.....
.....

- Mon enfant de moins de 6 ans fait-il la sieste ?

OUI

NON

J'autorise les responsables de l'accueil de loisirs ou le représentant de la municipalité dont il dépend, à prendre toutes les mesures (médicale, hospitalisation, ou chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de mon enfant OUI NON

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.

Date :

Signature :

JOURS DE PRESENCE

(Le centre est facturé à la semaine)

Semaine 1 : du 11 juillet au 15 juillet

	AU CENTRE	GARDERIE	
		Matin	Soir
Lundi 11 juillet			
Mardi 12 juillet			
Mercredi 13 juillet			
Jeudi 14 juillet	Férié		
Vendredi 15 juillet			

Semaine 2 : du 18 juillet au 22 juillet

	AU CENTRE	GARDERIE	
		Matin	Soir
Lundi 18 juillet			
Mardi 19 juillet			
Mercredi 20 juillet			
Jeudi 21 juillet			
Vendredi 22 juillet			

Semaine 3 : du 25 juillet au 29 juillet

	AU CENTRE	GARDERIE	
		Matin	Soir
Lundi 25 juillet			
Mardi 26 juillet			
Mercredi 27 juillet			
Jeudi 28 juillet			
Vendredi 29 juillet			

Attention : Les inscriptions sont définitives. Aucune modification ne sera autorisée au-delà de la date de clôture des inscriptions. Si une annulation est demandée après la clôture des inscriptions, la semaine vous sera tout de même facturée

Les dates des sorties et activités n'étant pas encore déterminées, si vous n'avez pas inscrit votre enfant un jour où a lieu la sortie il ne pourra y participer.

AUTORISATIONS PARENTALES ET DECHARGES :

A l'occasion des activités, votre enfant peut être amené à être photographié. J'autorise l'utilisation et la publication de ces clichés photographiques dans les bulletins d'informations (à des fins non commerciales)

OUI NON

J'autorise l'utilisation et la publication de ces clichés photographiques sur le FACEBOOK de la commune (à des fins non commerciales)

OUI NON

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités de l'accueil de loisirs

▪ **Piscine :** OUI NON

L'enfant sait-il nager ?

OUI NON

Autorisez-vous que votre enfant aille dans le grand bain

OUI NON

▪ **Parc d'attraction :** OUI NON (dans ce cas pas d'accueil au centre)

▪ **Camping au sein du centre :** OUI NON

J'autorise mon enfant à quitter seul l'accueil de loisirs à 17h.

OUI

NON

Le cas échéant, votre enfant sera repris soit par les parents soit par les personnes désignées et autorisées (page 1) ou rejoindra la garderie en cas de retard.

Les dates et horaires des sorties seront communiqués le vendredi pour la semaine suivante par affichage au centre.

Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT

- Fiche d'inscription remplie lisiblement
- Photocopie du carnet de vaccination
- Attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité
- Photocopie de la carte d'identité pour les enfants de + 9 ans
- Autorisation de sortie de Territoire pour les enfants de +9 ans

Aucune inscription ne sera possible sans ces documents.

Si l'avis d'imposition est manquant ou incomplet, le tarif maximum sera appliqué.

Pour toute correspondance avec le centre, demande de sortie exceptionnelle, absence, ...

Vous pouvez communiquer par mail à centrederumeqies@gmail.com

Nous soussignés : _____, parents de l'enfant : _____
déclarent exacts les renseignements portés sur cette fiche et nous nous engageons à les réactualiser si nécessaire. Nous attestons avoir pris connaissance du règlement intérieur ainsi que mon enfant.

Fait-le :

Signature des parents :

ATTENTION CHANGEMENT

PRE- INSCRIPTIONS CENTRES 2022-2023

La préinscription ne vaut pas l'inscription

Vous pouvez dès à présent préinscrire votre enfant pour les centres des petites vacances, Vous devrez obligatoirement nous déposer en Mairie la confirmation d'inscription avant chaque centre pour valider l'inscription

(Document à télécharger sur le site de la commune ou à récupérer en Mairie)

A déposer en mairie entre le 19/09/2022 et le 23/09/2022

Pour le centre d'octobre 2022 du 24 octobre au 28 octobre 2022

A déposer en mairie entre le 9/01/2023 et le 14/01/2023

Pour le centre de février 2023 du 13 février au 17 février 2023

A déposer en mairie entre le 13/03/2023 et le 18/03/2023

Pour le centre d'avril 2023 du 17 avril au 21 avril 2023.



**Attention
le dossier doit être complet**

MINI SEJOUR pour les enfants de plus de 9 ans
Annexe au dossier d'inscription de Juillet 2022

Sous réserve des dispositions gouvernementales

Nom de l'enfant :	Prénom de l'enfant :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :	Sexe :
Adresse de l'enfant durant l'accueil de loisirs :		
N° de sécurité sociale auquel l'enfant est rattaché :		

Nom du père :	Nom de la mère :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
N° de tél fixe :	N° de tél fixe :
N° de tél portable :	N° de tél portable :
Mail :	Mail :
N° de tél professionnel :	N° de tél professionnel :

Personne(s) majeures à joindre en cas d'urgence (autres que les parents indiqués ci-dessus) :

Nom :	Prénom :	Lien de parenté :
N° de téléphone :		

Nom :	Prénom :	Lien de parenté :
N° de téléphone :		

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Nom du Médecin traitant :

N° tél :

Nb: En cas d'absence du médecin traitant le médecin le plus proche sera contacté

L'enfant suit-il un régime alimentaire particulier?

OUI

NON

L'enfant est-il sujet à des maladies particulières ?

OUI

NON

Si oui, lesquelles ? En précisant les dates et les précautions à prendre (épilepsie, asthme, diabète, ...)

.....
.....

L'enfant est-il à jour de ces vaccinations ? (joindre une copie des vaccins) ? OUI NON

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes :

RUBEOLE

OUI

NON

ANGINE

OUI

NON

VARICELLE

OUI

NON

SCARLATINE

OUI

NON

COQUELUCHE

OUI

NON

OTITE

OUI

NON

ROUGEOLE

OUI

NON

OREILLONS

OUI

NON

L'enfant a-t-il des allergies ? (Médicamenteuse, alimentaire ou autres,)

OUI

NON

Si oui, précisez lesquelles ? (Joindre un certificat médical précisant la **cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir**

.....
.....

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ?

OUI

NON

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants

(Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

Recommandations utiles des parents : *(port de lunettes, de lentilles, de prothèses auditives, de prothèse dentaire...)*

.....
.....

J'autorise les responsables de l'accueil de loisirs ou le représentant de la municipalité dont il dépend, à prendre toutes les mesures (médicales, hospitalisation, ou chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de mon enfant OUI NON

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.

Date :

Signature :

Sous réserve du nombre de place, priorité aux enfants fréquentant au minimum 2 semaines le centre de cet été.

Une participation supplémentaire de **30€** vous sera demandée.

Attention : **Les inscriptions sont définitives. Aucune modification ne sera autorisée au-delà de la date de clôture des inscriptions. Si une annulation est demandée après la clôture des inscriptions, le mini-séjour vous sera tout de même facturé.**

AUTORISATIONS PARENTALES ET DECHARGES :

A l'occasion des activités, votre enfant peut être amené à être photographié. J'autorise l'utilisation et la publication de ces clichés photographiques dans les bulletins d'informations (à des fins non commerciales)

OUI NON

J'autorise l'utilisation et la publication de ces clichés photographiques sur le FACEBOOK de la commune (à des fins non commerciales)

OUI NON

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités du mini-séjour : OUI NON

▪ **Piscine :**

L'enfant sait-il nager ?

OUI NON

Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT

Fiche d'inscription remplie lisiblement

Photocopie du carnet de vaccination

Pour toute correspondance avec le centre, demande de sorties exceptionnelles, absence, ...

Vous pouvez communiquer par mail à centrederumegies@gmail.com

Nous soussignés : _____ , parents de l'enfant : _____
déclarent exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur ainsi que mon enfant.

Fait-le :

Signature des parents :